

CHU de Nantes  
**livret d'information**



# Centre du développement du jeune enfant

Service de pédopsychiatrie 2

11 rue Douet Garnier 44 000 Nantes

Secrétariat (ouvert du lundi au vendredi de 9h à 17h)

Tél. 02.40.76.21.05



*Dédié à la prise en charge et à l'accompagnement pédopsychiatrique des situations complexes, ce service est spécialisé dans l'évaluation et la prise en charge globale et pluridisciplinaire des troubles du développement de l'enfant de 3 à 10 ans.*

## **Les missions du centre**

Le centre du développement du jeune enfant assure des actions de prévention, d'évaluation diagnostique et de soins en ambulatoire pour les enfants âgés de 3 ans à 10 ans, présentant des difficultés dans leur développement.

Il reçoit les enfants résidant notamment sur les villes de Nantes-Ouest, Saint-Herblain, Couëron, Savenay, Pontchâteau... selon la sectorisation du service de pédopsychiatrie 2.

Une équipe soignante, spécialisée et pluridisciplinaire, sous la responsabilité d'un pédopsychiatre, est à la disposition des familles pour répondre aux difficultés telles que les :

- Troubles de la relation et de la communication, dont les troubles du spectre de l'autisme.
- Troubles du langage et des apprentissages scolaires.
- Troubles des conduites élémentaires (alimentation, sommeil, propreté).
- Troubles de la régulation des émotions et les troubles de la construction de la personnalité.
- Troubles anxieux et dépressifs, états traumatiques et/ou réactionnels, ...

Des actions de recherche sont aussi menés en collaboration avec l'Université et le CHU de Nantes (étude PREPS Autisme...).

## Les modalités de prise en charge

Après une phase d'évaluation du développement de l'enfant (consultations médicales, bilans orthophonique, psychomoteur, et/ou neuro psychologique, bilan diagnostique précoce de trouble du spectre de l'autisme, avis neuropédiatrique...) **un projet de soins est construit avec la famille**, articulant les actions thérapeutiques, éducatives et pédagogiques.

Différentes interventions thérapeutiques sont possibles : consultations thérapeutiques, suivi psychologique, rééducations orthophonique et psychomotrice, interventions éducatives et infirmières, groupes thérapeutiques, programme parental de soutien à la communication, groupe de parents...

Les enfants présentant des troubles sévères du développement peuvent bénéficier en hôpital de jour d'une prise en charge spécialisée, en individuel et/ou en groupe, selon la méthode des pratiques intégratives.

## La prise de rendez-vous

La demande doit être faite au secrétariat par un parent ou un adulte ayant l'autorité parentale. Celui-ci peut être accompagné ou soutenu dans sa démarche. Un courrier est demandé pour les enfants adressés par un professionnel.

Après analyse de la demande par les pédopsychiatres, il est proposé une consultation médicale, ou une réorientation en adéquation avec la situation clinique de l'enfant. **La première évaluation au centre du développement du jeune enfant est une consultation médicale avec un pédopsychiatre.**

Pour toute consultation ainsi que pour la mise en place des soins, il est demandé aux parents de tenir à jour leurs informations concernant leurs droits à la sécurité sociale et la mutuelle.

## Une équipe pluridisciplinaire

**Des professionnels à votre écoute pour offrir une prise en charge complète à votre enfant :** pédopsychiatres, interne, psychologues, cadre de santé, infirmiers, éducateurs spécialisés, orthophonistes, psychomotriciennes, assistante sociale, secrétaires médicales, agent des services hospitaliers (ASH).

## Nos partenaires

Les Unités des services de Pédopsychiatrie 1 et 2 du CHU de Nantes, le centre médico psychologique et psycho-pédagogique | le service universitaire de psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent du CHU de Nantes | Les plateformes d'orientation et de coordination troubles du neuro-développement (TND) | Les services de pédiatrie, de génétique et d'ORL | Les médecins traitants et professionnels libéraux | L'Éducation Nationale | La protection maternelle et infantile (PMI) | L'aide sociale à l'enfance (ASE) | La Maison départementale des personnes handicapées de Loire-Atlantique (MDPH) | Les structures médico-sociales (SESSAD, ITEP, UEMA, IME...).

## Plan d'accès



Tramway: ligne 3 arrêt Félix Faure



Bus: lignes 54 arrêt Anatole-France

